



# SOMMAIRE





---

<b>Participants</b>	<b>P. 5-11</b>
<b>Introduction</b>	<b>P. 13-18</b>
<b>Orientations</b>	<b>P. 19-36</b>
- Partage du Charisme :	P. 21
o Vers un Pacte éducatif CND :	P. 22-25
- Formation :	P. 26-27
- Inter-génération :	P. 28-29
o La CND en Europe :	P. 30-31
o Sœurs d'Europe :	P. 32
- La Maison Commune – Ecologie intégrale :	P. 33
o Engagement Laudato Si' et objectifs :	P. 34-35
o Engagement de la CND contre les abus et l'emprise :	P. 36
<b>Modifications Constitutions et Livre Annexe</b>	<b>P. 37-40</b>
<b>Référentiel de la Vicaire</b>	<b>P. 41-57</b>
<b>Audience privée Pape François</b>	<b>P. 59-67</b>
<b>Photos</b>	<b>P. 69-75</b>
<b>Annexes Travaux de Groupes</b>	<b>P. 77-83</b>





---

# PARTICIPANTS

**La couleur des noms des participantes**  
**rouge = capitulantes (droit de vote)**  
**bleue = invitées (sans droit de vote)**

**La couleur des noms des invités de la 1<sup>ère</sup> semaine : bleue**





## Nous reconnaître - Recognise us - Reconhecer-nos - Spoznajte nás

---

### GENERALAT



**Cécile MARION**



**Maïté BARRES**



**Marie-Alexia NGUYEN Thi Hong Quy**

### BRESIL



**Arlene DOS SANTOS SILVA**



**Guaracema SIQUEIRA TUPINAMBA**



**Jozane LIMA SANTIAGO**



**Maria das Graças do NASCIMENTO**



**Sueli BELLATO**



**Lindaci TORRES dos SANTOS**



## **Nous reconnaître - Recognise us - Reconhecer-nos - Spoznajte nás**

---

### **CONGO**



**Mireille ILLUNGA**



**Georgette MBOMBO Kabongo**



**Bernadette NGOY Witemba Kwabo**



**Jeannine ILUNGA Kazadi**



**Ruth MWATSHA Mbayo**



**Christine LUNDA KIBALE**

### **FRANCE**



**Thérèse POIZAT**



**Christiane KIENTZ**



**Bernadette VALLEZ**



**Marie-Paule DUBART**





**Nous reconnaître - Recognise us - Reconhecer-nos - Spoznajte nás**

---

**SLOVAQUIE**



**Mária FILOVÁ**



**Luitgardis GAJDOŠOVÁ**

**VIETNAM**



**Maria LÊ Thị Thanh Nga**



**Thécía TRẦN Thị Giồng**



**Catherine TRẦN Thị Thu Phương**



**Anne NGUYỄN Thụy Diễm Hương**



**Thérèse NGUYỄN Thị Lan Nhi**



**Lucie TRẦN Thị Linh Chi**



**Thérèse PHẠM Thị Thu Hiền**



**Marie NGUYỄN Thị Xuyên**



**Agnès BÙI Thị Kim Ngọc**



## Nous reconnaître - Recognise us - Reconhecer-nos - Spoznajte nás

---

### BELGIQUE



**Edith PIRARD**

### GB



**Jennifer DINES**



**Jo LANGFORD**

### HONGRIE



**Françoise DEBEAUPTE**

### INVITES 1<sup>ère</sup> semaine



**Raymond VERLEY**



**Jean-Michel BATTUT**



**Laurent BONZOM**



## Nous reconnaître - Recognise us - Reconhecer-nos - Spoznajte nás

---

### ACCOMPAGNATEUR



Fr. Jean-Claude Lavigne o.p.

### OUVERTURE DU CHAPITRE



Sr Anne Chapell sscj

### SECRETARIAT



Marie-Thérèse CLEMENT



Colette DEMANGE

### INTERPRETES



Claudia CATENA



Xuân Dung CAO



Tatiana JUNOD



Dana ŠVAJDLENÍKOVÁ





# INTRODUCTION





## Introduction à la lecture des Actes du 11<sup>ème</sup> Chapitre 9 – 27 janvier 2022 Rome

---

Chères Sœurs,

Ce Chapitre longtemps attendu est clos ! Après des mois de préparation interminable, trois reports en raison de la pandémie, il s'est déroulé de façon simple, paisible, heureuse et participative... Ce à quoi nous avions fini par ne plus croire a eu lieu : nous retrouver en présentiel, vivre et échanger, aller et venir sous le soleil de Rome<sup>1</sup>, certes testées et masquées mais bien réelles ! La soirée festive – déguisées cette fois – avec ses sketches, ses mimes et ses chants nous a aussi rappelé la nécessité de rire ensemble, beaucoup et souvent.

Ma reconnaissance va à la longue chaîne de solidarité qui a rendu possible la tenue de ce Chapitre à la Casa Generalizia La Salle : Ambassades de France et d'Italie près le Saint Siège, Congrégations religieuses – Frères des Ecoles Chrétiennes, School Sisters of Notre Dame, Dominicains, Salésiennes de Dom Bosco : autant de portes ouvertes et d'appuis fraternels.

Réunies autour de Mère Alix dès le 9 janvier au soir, nous avons été soutenues par sa présence tout au long des jours : la reproduction de la mosaïque offerte au Pape Pie XII pour sa Béatification, présente dans la salle du Chapitre et à la chapelle, a accompagné nos travaux et notre prière. 400 ans après, nous avons pu puiser à son courage :

*Quand ses compagnes étaient rebutées par les difficultés et contradictions qui se rencontraient de toutes parts pour détruire ce qu'elles travaillaient d'établir, et qu'elles étaient abattues jusqu'à ne savoir plus ce qu'elles devaient espérer, Alix tenait toujours bon, par une ferme foi qu'elle sentait au fond de son âme, que Dieu voulait cette vocation d'elles... Elle leur relevait le courage, disant que c'était l'ouvrage de Dieu. ("Remarques des actions de vertu que la Mère Alix a pratiquées" Ecrits Spirituels P. 225)*

Les 10 et 11 janvier, Sœur Anne Chapell, Supérieure Générale de la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus, nous a introduites au sens vrai d'un Chapitre : une recherche ensemble du Bien commun qui est aussi une expérience spirituelle. En effet, un Chapitre nous convoque à grandir en liberté intérieure : cela suppose de revisiter nos attachements pour les réordonner ; de regarder en face les tentations des électrices que nous étions appelées à être ; de prendre soin de la vie religieuse apostolique aujourd'hui, avec réalisme...

Anne nous a rappelé l'importance de tous les membres dans le voilier de la CND : nous ne sommes pas simplement des passagers mais des équipiers. Sœurs et Laïcs<sup>2</sup>, nous avons besoin les uns des autres.

---

<sup>1</sup> Catacombe de Domitille, Via Appia Antica, Sainte Sabine, Saint Pierre, Vatican...

<sup>2</sup> Ont participé à la première semaine du Chapitre : Raymond Verley, Directeur financier ; Jean-Michel Battut, Responsable de la Tutelle ; Laurent Bonzom, Directeur de la Fondation PFALC et Chef d'établissement de NDO



## **Introduction à la lecture des Actes du 11<sup>ème</sup> Chapitre**

### **9 – 27 janvier 2022**

### **Rome**

---

Nous sommes alors rentrées dans le vif du sujet et trois temps ont rythmé la suite de notre travail :

I. Les rapports de la Supérieure Générale et de l'Econome Générale<sup>3</sup>

Les rapports des pays de la CND sous forme de :

- a. blason présentant les chiffres clés, les enjeux éducatifs ; une réflexion à partir de la devise du logo de ce Chapitre « A nul ne nuire, à tous servir » : quels apostolats et quels défis ? Les questions d'aujourd'hui que la Vicairie/la Délégation/le Groupe veut porter au Chapitre
- b. frise faisant mémoire des principaux moments de l'histoire éducative de la CND dans le pays<sup>4</sup>

II. A partir de ces rapports, le choix des priorités et des orientations pour les six années à venir : dans la continuité du Chapitre de Locquirec, nous avons décidé d'en retenir seulement quatre en précisant le plus possible les attentes et les actions à mener de façon à donner à l'équipe du Généralat une « feuille de route » pour son mandat. Nous avons donc banni les longs développements, tout en conservant ce qui avait motivé la réflexion des groupes<sup>5</sup>.

Ces quatre orientations réaffirment le primat de :

- la mission éducative et du partage du charisme avec tous. A cette orientation se rattache celle d'un « Pacte éducatif CND »
- la formation – initiale et permanente

Elles prennent aussi en compte ce qui est devenu plus prégnant depuis Locquirec :

- la nécessité de l'intergénérationnel entre la « vieille » Europe et la « jeunesse » de l'Asie et de l'Afrique. A cette orientation se rattache une proposition aux Sœurs d'Europe
- le soin de la Maison Commune. A cette orientation se rattache le double engagement de la CND en faveur de Laudato Si et contre les abus et emprise.

Toutes ces orientations réclament de nous, éducatrices, une conversion à l'écologie intégrale.

III. L'élection de la Supérieure Générale et des trois Conseillères puis la nomination de la Secrétaire Générale et de l'Econome Générale ont donné naissance à une nouvelle équipe internationale issue des quatre continents où la CND est présente.

---

<sup>3</sup> Cf. Annexes

<sup>4</sup> Une édition est prévue pour compléter la « Brève histoire de la CND »

<sup>5</sup> Cf. Annexes





## Introduction à la lecture des Actes du 11<sup>ème</sup> Chapitre 9 – 27 janvier 2022 Rome

---

Une autre caractéristique de ce Chapitre a été son ouverture aux réalités du monde. Deux invitées nous ont permis de sortir de l'autoréférentialité en regardant plus loin que « nos » préoccupations et « notre » organisation dès la première semaine :

- Sœur Florence de la Villeon (rscj) nous a présenté les migrations internationales aujourd'hui et partagé le travail de l'UISG<sup>6</sup> et de JRS<sup>7</sup> en faveur des migrants.
- Le Dr. Lucile Cornet-Vernet nous a introduits à la culture de l'artémisia, une plante médicinale contre le paludisme ; un moyen simple pour lutter efficacement contre ce fléau endémique, et assurer un développement juste aux producteurs.

Le 24 janvier, la rencontre du Pape François en audience privée<sup>8</sup> a été un moment de grâce : sa présence – tout à toutes et à chacune –, son sourire et son humour ont comme suspendu le temps, balayé la fatigue, irradié le Chapitre d'une lumière éclatante, à l'image du ciel de Rome sans nuage. Au coeur de ces lieux séculaires imposants, de ce protocole impressionnant bien que réduit au strict minimum, tout baignait dans la grandeur et la simplicité. Ce fut à la fois une confirmation de notre mission éducative et un appel puissant à participer à un nouveau Pacte éducatif : « *Je compte sur vous et je vous fais confiance, l'Eglise vous fait confiance* ».

Enfin, le Cardinal Préfet de la CIVCSVA<sup>9</sup>, Dom João Braz de Avis – a clôturé notre Chapitre par une séance de questions-réponses et la célébration de l'Eucharistie.

Les orientations qui suivent incluent la Famille CND : Amis, Associés, Partenaires de la mission éducative de la Congrégation, ainsi que les élèves, les étudiants, les jeunes et les adultes que, par vocation, nous sommes invitées à rejoindre et à « faire grandir ».

Elles expriment notre fraternité renouvelée autant que notre volonté d'engagement de tous les membres de la « Famille CND » : elles constituent la feuille de route pour l'équipe du Généralat autant que pour chacune/chacun de ses membres.

Prenons le temps de les lire et de les relire, de les faire nôtres. Et, pour cela, soyons vraiment des « Sœurs de Notre-Dame » : l'Evangile nous dit qu'elle « retenait ces paroles et les méditait dans son cœur ». Un exégète pense même que la bonne traduction n'est pas « méditer » mais « interpréter ».

Demandons à Mère Alix de nous aider à vivre pleinement la mission que ces Actes dessinent pour le Bien commun.

---

<sup>6</sup> Union Internationale des Supérieures Générales

<sup>7</sup> Jesuit Refugee Service

<sup>8</sup> Cf. Annexes

<sup>9</sup> Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique



**Introduction à la lecture des Actes du 11<sup>ème</sup> Chapitre**  
**9 – 27 janvier 2022**  
**Rome**

---

**POUR LIRE LES ORIENTATIONS**

L'ordre de présentation des orientations répond à **une logique** : parmi les défis à relever, nous sommes appelées, par **notre identité de Sœurs de Notre-Dame**, à être éducatrices.

Nous ne viderons pas les océans de leurs déchets, nous ne soignerons pas tous les souffrants de la planète, nous ne répondrons pas à tous les appels au secours du monde... Mais :

- nous nous engageons à **partager notre charisme**, sans exclusive. Là où il y a une Sœur de Notre-Dame, il y a aussi quelque chose qui « fait école ».
- Pour cela, nous acceptons de **nous former** tout au long de notre vie.
- Nous voulons également partager le trésor de sagesse des aînées avec les plus jeunes et que les plus jeunes insufflent leur dynamisme et ravivent les braises encore brûlantes. Notre **intergénérationnalité** est une richesse au même titre que notre internationalité.
- Enfin, nous savons que notre **Maison Commune** est menacée : prendre soin d'elle n'est pas un vieux rêve d'écologiste devenu l'idéologie dominante ; c'est une urgence qui doit nous mobiliser, rassembler toutes les intelligences, tous les cœurs, toutes les mains. Le Pape François n'hésite pas à affirmer que la planète est une figure du pauvre aujourd'hui (« Un homme de Parole » - Film de Wim Wenders)  
C'est la raison pour laquelle nous avons signé, comme Congrégation,
  - L'engagement Laudato Si : « *Un parcours opérationnel de sept ans pour transformer notre façon d'habiter le monde, nos styles de vie, notre relation avec les ressources de la terre et, en général, notre manière de regarder l'homme et de vivre notre vie* ». Pape François 25 mai 2021
  - L'engagement à lutter contre les abus et toute forme d'emprise

Pour chacune des orientations vous trouverez les décisions des capitulantes (textes votés à la majorité absolue) et, en annexes, les tableaux de réflexion correspondant à chaque orientation. Ces tableaux donnent plus de détail sur ce qui pourrait être fait : ils peuvent être source d'inspiration.

D'autres textes ont été votés par les capitulantes : ils entrent en application dès maintenant avec force de loi pour notre Congrégation : Référentiel de la Vicaire et modifications des Constitutions et du Livre Annexe (textes votés à la majorité des 2/3).

Bonne lecture à chacune, avec toute mon affection fraternelle

Soeur Cécile MARION cnd-csa  
Supérieure Générale



# ORIENTATIONS



# PARTAGE DU CHARISME

**Nous sommes foncièrement éducatrices, c'est-à-dire envoyées auprès de chaque personne pour l'aider à découvrir et à vivre jusqu'au bout sa vocation – unique – d'homme ou de femme. Nous voulons donc que notre Charisme soit vivant, qu'il continue à être partagé et à répondre aux appels du temps. Il est l'héritage de nos Fondateurs ; don de l'Esprit, il appartient à toute l'Eglise.**

## Conviction 1

Nous voulons que notre Charisme continue à nous inspirer et que nous sachions l'adapter aux différentes réalités d'aujourd'hui.

- *Pour le faire connaître nous demandons au Généralat de produire un document simple, illustré, attractif, traduit dans toutes les langues de la congrégation et d'en stimuler la diffusion par tous les moyens de communication.*

## Conviction 2

Nous voulons partager notre Charisme avec la famille CND : les Sœurs, les Associés, les Elèves, les Anciens élèves, les Partenaires et tous ceux qui sont en lien avec nous et partagent le même désir de « Grandir et faire Grandir »

- *Nous recommandons au Généralat de proposer aux Vicairies, Délégations ou Groupes des moyens pour dynamiser la famille CND dans tous les pays selon les contextes.*
- *Nous demandons au Généralat d'organiser des rencontres internationales en présentiel et/ou à distance autour du pacte éducatif CND, ouvertes à toute la famille CND.*

## Conviction 3

Nous voulons continuer à cheminer avec les Associés engagés dans le charisme et la mission de la CND.

- *Nous demandons au Généralat de stimuler la vitalité des Associés (rencontres, sessions de formation etc.) en lien avec les vicairies, délégations ou groupes.*

## Conviction 4

Nous voulons tous ensemble être attentifs aux appels urgents évoqués par les deux encycliques récentes (Laudato Si' et Fratelli tutti) pour contribuer à construire un monde plus juste, plus solidaire, plus humain et éveiller dans l'humanité le souci du climat, de l'eau, de l'alimentation, des transports, des réfugiés et de la dignité de la personne humaine.

- *Nous demandons au Généralat d'encourager la famille CND à participer aux réseaux et services locaux engagés dans ces causes.*



## Vers un Pacte éducatif CND



***« J'ai toujours estimé qu'il est nécessaire de dire que premièrement elles étaient maîtresses d'école et que pour être plus resserrées elles ont désiré, demandé et poursuivi avec instance d'être religieuses, de peur que l'on ne pensât qu'elles étaient premièrement religieuses et auraient par après demandé des écoles »***

***Pierre Fourier***

***Lettre aux P. Guinet et Lemulier 17 septembre 1627***

***(Correspondance T. 2 p. 347)***



## Vers un Pacte éducatif CND



### L'éducation CND repose sur 3 piliers :

- Une vision : « Eduquer c'est changer le monde »
- Une mission : Donner à chacun de « grandir »
- Une pédagogie qui s'adresse à tous, sans exclure personne : « Tant pauvres que riches »

*Cf. Pierre Fourier et Alix Le Clerc*



## Vers un Pacte éducatif CND



### Ces 3 piliers sont eux-mêmes fondés sur :

- **L'oraison à partir de la Parole lue, méditée, contemplée**  
(« *Marchant toujours devant Dieu et le cherchant en simplicité de cœur* »  
*Alix Le Clerc*)
- **La vie fraternelle** (« *Procéder entre nous avec grande franchise et cordialité, bannissant les souplesses, duplicités et surprises comme des pestes de la conversation humaine... Quitter nos intérêts pour ceux de la communauté et ne jamais chercher notre avancement au détriment du public ou de quelque particulier* » *Pierre Fourier*)
- **La mission d'évangélisation** (« *Ce n'est pas seulement proclamer l'Évangile mais vivre selon l'Évangile* » *Cardinal Martini*)

*« Désire, prie, pense, mets la main à l'œuvre, puis souvent t'examine, et tu seras parfait » Pierre Fourier*



## Vers un Pacte éducatif CND



**Depuis l'origine, nous sommes invitées à ne pas dissocier vie religieuse et éducation mais à les enraciner et à les nouer intérieurement...**

*« Elles feront tout ce qu'elles pourront pour le plus grand honneur et gloire de Dieu, pour le salut et perfection d'elles-mêmes, et pour l'aide tant corporelle que spirituelle du prochain » (Trilogie de Poussay)*



## Vers un Pacte éducatif CND



**Ces 3 piliers nous engagent tous – Famille CND – à une éducation intégrale et inclusive, ce qui signifie :**

- **Une pédagogie du désir : « Qui suis-je ? Qui je veux être ? Qu'est-ce que je veux faire de ma vie ? » (L'important est la « réponse » que l'éducation suscite, autant si ce n'est plus que « l'acquisition » de savoirs et de savoirs faire)**
- **Des « villages éducatifs » formant un « nous » habitant une « maison commune », prenant soin les uns des autres, par une culture de la rencontre et une pédagogie de l'encouragement (Pape François)**
- **Un réseau international formateur d'éducatrices/trices**





## Vers un Pacte éducatif CND



**Concrètement , nous sommes appelés dans notre pratique d'éducateur à :**

- **donner du temps à l'intériorisation et honorer la dimension spirituelle (talent/vocation... « Tous les hommes naissent comme des originaux mais beaucoup meurent comme des photocopies » Carlo Acutis)**
- **engager la conversation et montrer l'horizon (la fraternité tissée avec le bon/le juste, le beau, le vrai)**
- **cultiver l'à priori favorable (« Ne pas considérer les personnes comme elles devraient être mais comme elles sont ou peuvent être » Pierre Fourier)**
- **répondre aux besoins du temps et entraîner à la résilience**
- **Former d'autres éducateurs capables de faire communauté (« Ce qui ne pourra jamais se faire par chacun s'il demeurerait à part, s'expédiera facilement par tous étant étroitement liés » Pierre Fourier)**

## Références des citations

### III.

1. « **Eduquer c'est changer le monde** » : D'après les Constitutions de 1640 – 3<sup>ème</sup> partie – De l'instruction des filles séculières – paragraphe 1
2. **Donner à chacun de « grandir »** : D'après la Relation n°23
3. « **Tant pauvres que riches** » : Constitutions de 1640 – Préface

### IV.

1. « **Marchant toujours devant Dieu et le cherchant en simplicité de cœur** » - Ecrits Spirituels – 'Les sentiments de la Mère sur l'Institut'
2. « **Procéder entre nous avec grande franchise et cordialité, bannissant les souplesses ...** » Testament de Pierre Fourier aux chanoines de Notre Sauveur – Six beaux avis
3. « **Désire, prie, pense, mets la main à l'œuvre, puis souvent t'examine, et tu seras parfait** » Pierre Fourier – OP – CNS II, 147

### V.

« **Elles feront tout ce qu'elles pourront pour le plus grand honneur et gloire de Dieu, pour le salut ...** » Trilogie de Poussay – tirée du Sommaire du Dessein (1610)

### VII.

1. « **Ne pas considérer les personnes comme elles devraient être mais comme elles sont ou peuvent être** » Pierre Fourier – Lettre aux sœurs de Nancy – 26 septembre 1620
2. « **Ce qui ne pourra jamais se faire par chacun s'il demeurerait à part, s'expédiera facilement par tous étant étroitement liés** » Constitutions de 1640 – 6<sup>ème</sup> partie – De l'union des monastères

# FORMATION

**Notre réflexion s'inscrit dans la continuité des Actes du Chapitre de Locquirec 2014 et le Référentiel de Formation Initiale.**

**Nous sommes appelées par Dieu à nous former pour vivre le Charisme, l'appartenance et la mission.**

**La formation est aussi essentielle pour prévenir et dénoncer toutes formes d'abus et d'emprises ce qui nécessite un accompagnement spirituel et humain ouvert.**

## Pastorale des vocations

Notre conviction : Dieu appelle : la vocation religieuse est un don de Dieu et notre vie doit être signifiante

*Nous demandons au Généralat :*

- *De stimuler dans toutes les Vicairies, Délégations, Groupes la pastorale des vocations,*
- *De faciliter et coordonner la mise en place d'un groupe itinérant international.*

## Formation initiale

Notre conviction : La formation spirituelle est essentielle ainsi que la formation humaine et psychologique. Les acquis de la Formation Initiale se vivent tout au long de la vie.

*Nous demandons au Généralat :*

- *De mettre à jour le Référentiel, notamment sur les abus et les emprises, ainsi que sur les questions d'écologie intégrale.*
- *De continuer les Juniorats Internationaux ainsi que les rencontres internationales des formatrices.*

## Formation Permanente

Notre conviction : À tout moment de notre vie religieuse, il y a nécessité de :

- Raviver et adapter les essentiels de la Vie Religieuse Apostolique dans le monde d'aujourd'hui
- Développer et consolider l'appartenance à la CND
- Nous convertir et nous réconcilier avec les autres et avec nous-mêmes

*Nous demandons au Généralat :*

- *De mettre en œuvre des sessions de Professes Perpétuelles : à réfléchir en fonction des besoins des différents âges*
- *Mettre plus systématiquement en place les séjours internationaux (préparation de lieux d'accueil, des Sœurs prêtes au départ)*

## **Formation aux responsabilités**

Notre conviction : Toute personne a des potentialités qu'il faut repérer et développer notamment chez les plus jeunes pour préparer la prise de responsabilité

*Nous demandons au Généralat :*

- *D'organiser, en lien avec les Vicairies, Délégations, Groupes, des formations d'économies éducatrices.*
- *De donner les moyens de développer les compétences en accompagnement spirituel en diversifiant les lieux de formation*
- *De continuer les coachings*
- *De veiller à ce que toute personne à qui on confie une responsabilité ait une feuille de route.*

# INTER-GENERATION

**FAIS-LE GRANDIR – GRANDIR ENSEMBLE**  
**« L'amour entre vous ne doit pas être de cette terre, mais venir du Saint Esprit »**  
**(Règle de Saint Augustin 6,3)**

## NOUS APPELONS

à un regard positif sur tous les âges de la vie,  
à une organisation de la vie qui tienne compte des besoins réels à chaque étape  
à une prise en compte du vieillissement et de la formation des plus jeunes Sœurs  
comme deux défis qui requièrent aujourd'hui toute notre inventivité.

## CONVICTIONS ET ACTIONS

1. NOUS CROYONS que la vitalité de chaque personne et de chaque génération est essentielle à notre charisme.

*Nous demandons au Conseil Général*

- *d'organiser des rencontres intergénérationnelles internationales*
- *de favoriser des séjours assez longs pour des Sœurs dans une autre Vicairie, Délégation ou Groupes (1-2 mois et plus) pour une imprégnation, un partage vivant*
- *d'avoir une action auprès des Vicaires (Cf. CGE) pour encourager le lien entre les sœurs et les communautés de la Congrégation par l'utilisation des moyens modernes de communication dans les différents pays*

2. NOUS CROYONS que la dynamique de la congrégation est dans la richesse et le partage de ses diversités, dans la circulation de la vie entre générations

*Nous demandons au Conseil Général*

- *Une communication fréquente à destination des Vicairies, Délégations ou Groupes et de toute « la famille » pour partager la vie de la Congrégation*

3. NOUS CROYONS que la CND doit prendre soin des sœurs et nous attirons l'attention sur les besoins de nos Sœurs aînées au point de vue

- humain
- spirituel
- organisationnel

*Nous demandons au Conseil Général de s'assurer*

- *qu'il y ait une réflexion partagée des Sœurs à ce sujet dans chaque Vicairie, en particulier pour anticiper ce que cela implique concrètement*
- *que les ressources humaines, économiques, immobilières, soient à la hauteur de l'importance donnée à ces besoins dans les Vicairies*
- *que le programme du CGE comporte un échange entre Vicaires sur cette question*

**En tout cela, nous recommandons au Conseil Général**

- d'être porteur d'un **élan** pour la Congrégation
- et d'agir dans le respect du principe de **subsidiarité**

# La CND en Europe

## Quelques données démographiques

	2025	2030
Belgique	5 Sœurs - 1 < 75 ans	2 sœurs - 1 < 75 ans
France	50 sœurs - 6 < 75 ans	30 sœurs - 1 < 75 ans
GB	13 sœurs - 2 < 75 ans	8 sœurs - 1 < 75 ans
Hongrie	1 Sœur - 1 < 75 ans	1 Sœur - 1 < 75 ans
Slovaquie	13 sœurs - 11 < 75 ans	12 sœurs - 4 < 75 ans
Total	82 sœurs - 21 < 75 ans	52 sœurs - 8 < 75 ans

## En lien avec l'enquête sur les Sœurs européennes Webinar UISG – UCESM - mai 2020

### L'avenir de la vie religieuse en Europe

- Appelée à une forme différente
- Mystique
- Ce n'est qu'ensemble que nous relèverons les défis : il faut mettre fin à la concurrence entre Congrégations et sortir du Moyen-Âge quant à la place de la femme
- La vie religieuse a favorisé le bien-être des gens (éducation, santé) ; aujourd'hui, les Etats ont pris la relève. Même si cela reste insuffisant, les besoins spirituels eux sont énormes : l'homme est plus que ce qu'il peut acheter

**Pour démarrer une réflexion commune sur l'avenir de la Congrégation en Europe et porter au Chapitre quelques questions ou idées, nous avons procédé en 3 étapes :**

- 2020 : chaque sœur du groupe a exprimé à sa manière sa vision de l'avenir (voir site Web)
- Octobre 2021 : les sœurs se sont retrouvées en deux groupes pour échanger leurs idées et faire des propositions concrètes
- Novembre 2021 : mise en commun et échange avec le CG.

### **Désirs et idées exprimés**

- Se retrouver pour se connaître personnellement mais aussi mieux connaître nos cultures et nos histoires d'européennes de l'Est ou de l'Ouest.
- Mettre la relation au centre ; tisser des liens ; se réunir dans les autres pays.
- Certaines expriment leurs réticences quant à la mise en place de structures (type Vicairie européenne). D'autres voient que des congrégations dont les effectifs diminuent réunissent Est et Ouest, malgré la question de la langue
- Echanger, se ressourcer et se former ensemble ; partager nos expériences sur des sujets qui nous tiennent à cœur dans le but de mieux accompagner les jeunes : Marie, les Fondateurs, les grandes questions du monde (migrants, Familles divorcées, Roms, mouvement « ilelle », éco-spiritualité, doctrine sociale de l'église...)
- Favoriser les échanges internationaux pour vivre la dimension familiale dans la CND :
- Accueillir des sœurs pour un temps plus long comme une mission
- Participer à des inter-juniorats
- Mieux connaître les projets et entrer dans une solidarité financière.

# SŒURS D'EUROPE

**En Europe, pour aller de l'avant et ouvrir de nouveaux horizons, nous proposons de :**

1- Fortifier les liens entre sœurs d'Europe :

- Stimuler les communications entre sœurs des différents pays européens,
- Susciter des rencontres grâce aux moyens de communication modernes mais aussi en présentiel (visites mutuelles, rencontres européennes) dans l'objectif de se connaître personnellement mais aussi mieux connaître nos cultures et nos histoires d'européennes de l'Est ou/et de l'Ouest.
- Se former et échanger sur les défis actuels ; partager nos expériences de Congrégation là où nous sommes
- Réfléchir ensemble pour prendre en compte les besoins des Sœurs âgées

2- Au niveau international, de prendre en compte la réalité démographique et réfléchir aux implications pour nous toutes :

- Comment cela interpelle-t-il les autres Vicairies ? Comment nous aider mutuellement ?
- En lien avec l'orientation Intergénérationnelle, favoriser les échanges internationaux et les accueils de sœurs pour un long temps de mission.
- Mener à bien les changements nécessaires au niveau des statuts (Vicairie – Délégation – Groupe)

*Ces propositions sont de la responsabilité de chaque Sœur et de toutes ensemble sous l'impulsion du Généralat.*



# LA MAISON COMMUNE – ECOLOGIE INTEGRALE

**Nous entendons le cri des pauvres et le cri de la terre qui résonne avec notre charisme et nous provoque à un changement profond dans notre vie spirituelle, notre mission éducative et notre style de vie.**

**Pour concrétiser le souhait du groupe qui a réfléchi à partir de « Laudato Si' » « de construire un plan commun autour de notre charisme et de l'éducation écologique », nous proposons 3 orientations.**

**Pour chacune de ces orientations, il nous faut relire « Laudato Si' » et nous imprégner de tout ce qui concerne :**

- **une spiritualité écologique intégrale,**
- **notre mission éducative,**
- **notre style de vie**

Conformément à l'engagement des Communautés religieuses que la CND a signé

1. Nous croyons qu'en Congrégation, au niveau communautaire, personnel et dans notre mission, nous sommes appelés à nous convertir à « **une spiritualité écologique intégrale** ».
  - *Nous demandons au Généralat de nous encourager à vivre toutes les démarches proposées par le pape François en publiant le calendrier des journées internationales concernant l'écologie intégrale.*
2. Nous croyons que **notre mission éducative** reflète le soin de la Vie, et le souci de la Maison commune.
  - *Nous demandons au Généralat de stimuler nos choix apostoliques pour rejoindre « tant pauvres que riches » et promouvoir des relations de réciprocité et d'amitié dans l'esprit de Laudato si'.*
  - *Nous demandons à l'équipe de Laudato si, impulsée par le Généralat, de collecter et partager les expériences vécues dans toutes nos œuvres apostoliques en relation avec l'éducation à l'écologie intégrale.*
3. Nous croyons que **notre style de vie** demande des conversions et doit contribuer à prendre soin de la Vie : de la nature et de l'humanité.
  - *En concertation avec les Vicairies et les Délégations, nous demandons au Généralat de veiller à la cohérence entre nos vœux et notre style de vie.*
  - *Tous les 2 ans, organiser un forum (par ex : visioconférence) pour partager les expériences contribuant à prendre soin de la Vie : de la nature et de l'humanité.*



# LAUDATO SI'

## Action Platform

## Engagement

### Communautés religieuses

Nous nous engageons publiquement à rejoindre la communauté catholique mondiale pour répondre à l'appel du pape François à participer à un voyage de sept ans vers la durabilité et l'écologie intégrale en développant une plate-forme d'action Laudato Si'.

Cet engagement marque notre volonté :

Reprendre « l'appel urgent » de Laudato Si' à écouter et répondre au cri de la Terre et au cri des pauvres en en faisant une priorité communautaire ;

Favoriser notre conversion écologique en cours en amenant nos membres à mieux comprendre leur vocation socio-écologique dans l'esprit de notre charisme ;

Intégrer chacun des sept objectifs de Laudato Si' dans notre vie et nos apostolats en développant un processus systématique de transition vers une écologie intégrale ;

Prendre des mesures concrètes audacieuses dans l'esprit de Laudato Si' pour faire face aux multiples crises qui affligent notre maison commune - la planète et ses habitants.

Pratiquer la non-violence, alors que nous réconcilions et guérissons la douleur dans la création et semons l'espoir de paix.

Cet engagement se fait dans la foi, l'espérance, et l'amour, sachant que nous participons à l'œuvre de transformation de Dieu, « *car nous savons que les choses peuvent changer* » (LS 13).

## Les sept objectifs de Laudato Si'

1. Répondre à la **clameur de la Terre** (utilisation accrue d'énergies propres et renouvelables et réduction des énergies fossiles en parvenant à la neutralité carbone, efforts de protection et de promotion de la biodiversité, garantie de l'accès à l'eau potable pour tous, etc.)
2. Répondre à la **clameur des pauvres** (défense de la vie humaine de la conception à la mort et de toutes les formes de vie sur Terre, en portant une attention particulière aux groupes vulnérables comme les communautés autochtones, les migrants, les enfants menacés par l'esclavage, etc.)
3. Atteindre une **économie écologique** (production durable, commerce équitable, consommation éthique, investissements éthiques, désinvestissement des énergies fossiles et toute activité économique nuisible à la planète et aux populations, investissement dans les énergies renouvelables, etc.)
4. Adopter des **styles de vie simples** (sobriété dans la consommation des ressources naturelles et de l'énergie, éviter le plastique à usage unique, adopter une alimentation plus végétale et réduire la consommation de viande, utilisation accrue des transports en commun et moins polluants, etc.)
5. Atteindre une **éducation écologique** (en reconsidérant et en remaniant les programmes éducatifs ; réforme des établissements d'enseignement dans un esprit d'écologie intégrale afin d'engendrer une conscience et une action écologiques, en promouvant la vocation écologique des jeunes, des enseignants et des leaders de l'éducation, etc.)
6. Atteindre une **spiritualité écologique** (en retrouvant une vision religieuse de la création de Dieu, en encourageant un plus grand contact avec la nature dans un esprit d'émerveillement, de louange, de joie et de gratitude, en promouvant des célébrations liturgiques centrées sur la création, en développant la catéchèse écologique, la prière, les retraites, la formation, etc...)
7. Accent sur l'implication et la **participation de la communauté** pour protéger la création au niveau local, régional, national et international (en promouvant le plaidoyer et les campagnes populaires, en encourageant l'enracinement sur le territoire local et les écosystèmes du quartier, etc.)

## L'ENGAGEMENT DE LA CND CONTRE LES ABUS ET L'EMPRISE

Concernant la protection des enfants / des femmes / des personnes vulnérables, la Congrégation Notre-Dame s'engage à garantir les valeurs qui constituent le cœur du charisme de ses fondateurs et de sa mission éducative : le respect inconditionnel de la personne, dans le service de sa croissance et de sa dignité. Les valeurs qui fondent sa mission doivent être promues dans toute l'institution (congrégation et œuvres) et connues de toutes les personnes qui y exercent une fonction. Elles se réfèrent à notre engagement à « faire grandir » les jeunes et adultes dont nous avons la charge.

Ces valeurs se manifestent d'abord par une attention prioritaire et active pour toutes les victimes d'abus et d'emprise, tant les enfants, les femmes que toutes personnes vulnérables. Le terme de « personne vulnérable » désigne les adultes en situation de fragilité ou de dépendance, qui par conséquent peuvent être victimes d'emprise, d'abus de pouvoir ou d'une agression sexuelle.

Notre engagement doit se traduire dans des décisions, des recommandations et des mesures concrètes, propres à assurer les conditions d'un environnement sûr et la vigilance requise de tous. Chaque Vicairie ou Délégation devra mettre en œuvre cet engagement en prenant en compte non seulement les préconisations de l'Eglise<sup>1</sup> et le code de droit canon, celles de la Convention internationale sur les droits de l'enfant (1989), mais aussi celles qui sont définies par les législations nationales et les textes ecclésiaux locaux. Dans toutes les procédures on prendra soin du bien être des plus fragiles et de leurs droits humains.

Chaque Vicairie ou Délégation veillera à mettre par écrit, pour les sœurs et leurs collaborateurs dans les différentes œuvres, un code de conduite indiquant :

- les directives de comportement à observer dans le respect de l'enfant / l'adolescent / la femme...,
- les mesures préventives et les procédures concrètes à mettre en œuvre en présence de situations à risque ou de signaux d'alerte.

Tout comportement inadéquat pourra entraîner des mesures de sanction.

Elle désignera selon ses réalités une personne répondant du droit des enfants et des personnes vulnérables (réfèrent), et elle établira des responsabilités particulières demandées à des personnes précises.

Ces éléments seront transmis à tous. Ils pourront être révisés de manière régulière selon les besoins et les leçons de l'expérience.

---

<sup>1</sup> Une référence : le *Motu proprio* « *Vos estis lux mundi* » du Pape François concernant la lutte contre les abus sexuels dans l'Eglise.



---

# **MODIFICATIONS**

## **Constitutions**

### **Livre Annexe**



### I. Constitutions

**N° 63** : « Le noviciat est l'étape de discernement en vue de l'intégration dans la Congrégation. Il a pour but de faire mieux connaître à la novice sa vocation et celle de la Congrégation et ensuite de l'initier à la vie religieuse apostolique, en vue des premiers vœux. » (CIC 646)

### II. Livre Annexe

**7 A** L'admission ou la non-admission à une étape de formation doit être décidée par la Vicairie dans un esprit de coresponsabilité et en respectant le principe de subsidiarité à l'égard de la Responsable de formation de l'étape concernée.

**7.3.0** En faisant publiquement profession temporaire, les membres sont incorporés à l'Institut avec les droits et devoirs définis par le droit (CIC 654)

**9.1** Tout bien des Vicairies, des Délégations et des Groupes est un bien de Congrégation et donc bien d'Eglise. La Supérieure Générale en est la référente et doit donner son autorisation en cas de nouvelle implantation (maison de sœurs, œuvre...), d'acquisition, de changement d'usage ou d'aliénation. Le Généralat sera consulté avant que des processus soient mis en œuvre.

Les Vicaires, les Déléguées et les Responsables des Groupes veilleront donc à lui communiquer au fur et à mesure toutes les informations nécessaires.

**9.5.** La Vicairie, avec le consentement de son Conseil, la Déléguée et la Responsable de Groupe décident, après autorisation de la Supérieure Générale, d'acheter et de vendre des biens immobiliers selon les nécessités de la Vicairie, de la Délégation ou du Groupe.

Lorsque le montant d'une vente dépasse le seuil défini par la Conférence épiscopale du lieu, la Vicairie doit obtenir non seulement l'autorisation de la Supérieure Générale et de son Conseil, mais encore l'autorisation du Saint-Siège.

Elle ne peut vendre un bien immobilier jouant un rôle important dans la pastorale du diocèse sans consulter l'Evêque du lieu.

**9.11** La Caisse Commune a vocation à financer :

- Les projets concernant la vie des sœurs
- Les projets apostoliques
- Le fonctionnement d'une Vicairie, d'une Délégation ou d'un Groupe en difficulté
- Le Généralat en fonction des besoins

Elle veille à pérenniser les moyens assurant l'avenir des générations futures.

Le règlement de la Caisse Commune figure dans le Référentiel administratif de la Vicairie.

**10 A** Pour qu'une sœur, Professe Perpétuelle, puisse changer d'institut, il faut le consentement des supérieures de l'Institut qui est quitté tout autant que celui des supérieures de l'Institut qu'on veut rejoindre. La période de probation est au minimum de trois ans pendant lesquels la personne n'a pas le droit de vote (passif et actif).

En cas d'avis négatif à la fin des trois ans, la personne peut revenir dans son institut d'origine. (CIC 684)





---

# **REFERENTIEL DE LA VICAIRE**





## La Vicaire

---

*La Vicaire<sup>1</sup> est au service de la mission de toute la Congrégation à partir d'une réalité territoriale (culturelle, sociale...) particulière (Constitutions N° 104 à 115). Sa responsabilité est d'être au service du lien entre les sœurs de son territoire et de toute la Congrégation. Ceci requiert outre des qualités personnelles tant spirituelles qu'humaines, une disponibilité à plein temps et une formation continue adaptée prenant en compte son expérience passée dans l'animation de groupes ou d'institutions.*

*De manière plus précise, sa responsabilité requiert :*

### **1. Une vision globale et dynamique :**

- de la vie religieuse à actualiser de manière permanente (formations, lectures, participation aux conférences des supérieures majeures...)
- de la CND en participant aux CGE, aux rencontres de la Congrégation et en dialoguant régulièrement avec le Généralat
- de la mission éducative de la Congrégation et en particulier des réseaux éducatifs
- de l'avenir de la Vicairie afin de mettre en œuvre une politique de développement qui prend en compte les personnes, le lien entre elles et avec les autres Vicairies de la Congrégation

### **2. L'attention aux personnes, en veillant au bien-être et à la mission des Sœurs :**

- par l'accompagnement et le souci de chacune en vue d'une vie religieuse dynamique
- par des rencontres régulières, une écoute active et un dialogue fraternel
- par la mise en œuvre de la formation initiale - en conformité avec le Référentiel de la Formation Initiale dans la Congrégation - et de la formation continue
- par le développement des relations fraternelles et le soutien mutuel, la gestion des conflits, favorisant ainsi la paix et la communion dans la mission, éléments fondamentaux du prophétisme de la vie religieuse.

---

<sup>1</sup> Ce Référentiel est également à destination des Déléguées hormis la question des élections.

### **3. Le travail en équipe à tous les niveaux (Conseil Vicarial, Conseil Général) :**

- Pour animer les réunions de CV afin de développer un processus de décision participatif
- Pour favoriser la circulation de la vie entre les sœurs et le travail d'équipe à tous les niveaux et en particulier dans la mission
- Pour définir, confier et suivre des délégations données pour des tâches spécifiques
- Pour favoriser la mission partagée, développer les liens avec les laïcs (partenaires, laïcs associés...)
- Pour mettre en œuvre une gestion et une administration des biens en responsabilisant toutes les Sœurs, et en travaillant régulièrement avec l'économiste vicariale
- Pour veiller au suivi des dossiers administratifs, et économiques et aux archives de la Vicairie
- Pour travailler avec le Généralat au bien commun tant de la Vicairie que de la Congrégation

Pour conduire à bien ces fonctions principales dans la durée, la Vicairie aura le souci de préparer un vade-mecum (manuel de procédures détaillées) pour assurer le relais avec la Vicairie suivante.

*Cette description de la responsabilité de la Vicairie est à utiliser pour l'élection et la ratification. Selon le N° 158 de nos Constitutions, la Supérieure Générale, avec le consentement de son Conseil, ratifie l'élection de la Vicairie. Cette ratification ne peut être d'office : elle est subordonnée au bien commun et non à la majorité ; elle n'a pas à être justifiée.*

## **Référentiel de la Vicairie**

### **Partie économique et administrative<sup>1</sup>**

Les questions économiques font partie intégrante de notre vie religieuse ; elles sont l'un des lieux d'expression de notre mission.

La gestion, la comptabilité, la finance sont au service de la mission éducative ; elles permettent de faire des choix conformes à notre charisme, de relire objectivement notre manière de vivre et témoignent de notre suite du Christ.

Chaque sœur et chaque communauté est appelée à cultiver une attitude responsable quant aux questions financières.

**Les Vicaires sont responsables de l'ensemble des biens de la vicairie<sup>2</sup>.**

*« Vicaires et économes<sup>3</sup> collaborent dans un esprit de confiance mutuelle. Les économes sont responsables de la gestion ordinaire des biens et en rendent compte régulièrement à leurs Responsables. Pour l'administration extraordinaire (aliénations, achats, emprunts, hypothèques, cautions), elles préparent les éléments juridiques, fiscaux et financiers qui permettent aux Responsables de prendre les décisions.*

*Les Vicaires accordent du temps à l'Econome pour traiter avec elle les affaires qui concernent le temporel, et l'associent à l'élaboration des décisions ayant une incidence financière.*

*Le Généralat suscite périodiquement des réunions des économes vicariales et de leurs équipes en vue d'un échange d'expériences et d'une réflexion commune sur la gestion des biens face aux besoins du monde et de l'ensemble de la Congrégation. Le désir de ne pas pactiser avec l'injustice dans la gestion des biens, mais de collaborer à tout ce qui se fait pour plus de justice et de fraternité, soutiendra cette recherche commune. »*

**Ce Référentiel donne des repères communs à l'ensemble de la Congrégation.**

## **1. Gestion et comptabilité**

### **1.1a Les comptes et le budget des Sœurs et des communautés**

---

*La pratique concrète du vœu de pauvreté manifestera clairement, au niveau personnel et collectif, notre appartenance à la Congrégation :*

- nous remettons nos comptes chaque année à l'Econome à tous les niveaux,*
- nous nous engageons à la transparence concernant nos biens,*

---

<sup>1</sup> « Dans la pratique des ajustements seront apportés selon les contraintes et les réalités de chaque pays (voir les Vademecum locaux) »

<sup>2</sup> Dans le cas d'une délégation, la responsabilité finale repose sur la Supérieure Générale

<sup>3</sup> LA 9.7 et 9.8 reformulés

- nous apprenons à discerner ensemble les engagements à faire pour la justice selon les critères évangéliques<sup>4</sup>.

En conséquence :

Chaque Soeur rend ses comptes.

Chaque Vicairie définit la fréquence et les échéances de remise des comptes et du budget.

Chaque communauté prend le temps d'échanger sur les comptes et le budget ; c'est l'occasion d'une analyse des besoins, d'un questionnement sur notre style de vie, notre solidarité matérielle en congrégation et vis-à-vis de l'extérieur.

Cet échange se fait dans des conditions propices à l'expression de chacune.

L'économe vicariale est appelée, à l'occasion de visites dans les communautés, à jouer un rôle facilitateur dans cet échange ; elle contribue également à la formation des Soeurs et des responsables de communauté sur la façon de préparer les comptes dans le format proposé par la Vicairie.

### **1.1b Les comptes de la Vicairie**

---

L'économe vicariale prépare une fois par an les comptes de la Vicairie (intégrant les comptes des communautés) au format proposé par le Généralat.

Ces comptes font l'objet de discussions et d'échanges au sein du Conseil Vicarial pour élaborer et approuver le budget de l'année suivante.

Les comptes et le budget sont présentés et commentés lors de l'Assemblée Vicariale.

L'économe vicariale s'assure que toutes les obligations comptables en lien avec la structure civile de la Vicairie sont satisfaites, au même titre que toutes les autres obligations légales.

### **1.2 Gestion au quotidien**

---

L'économe vicariale sélectionne et contrôle ses prestataires courants ou exceptionnels, réexamine régulièrement les contrats, et effectue des appels d'offres à intervalles réguliers pour s'assurer que chaque prestataire est le mieux placé en qualité et en prix.

L'économe peut s'entourer de conseils externes, au besoin payants si l'enjeu le nécessite, avant de prendre des décisions financières ou techniques qui dépassent la compétence ou l'expérience qu'il est possible de trouver au sein de la Congrégation. (exemples : analyse des devis de travaux, choix de placements financiers, mesures des risques financiers, fiscaux, juridiques et de réputation, procédures de licenciements...)

---

<sup>4</sup> LA 5.1

Selon les contextes locaux, il peut être utile de mettre en place un conseil des affaires économiques.

### **1.3 Gestion prévisionnelle : préparer un budget et un plan**

---

*Les Vicairies, les Délégations et les Groupes doivent :*

- *s'assurer que toutes les communautés et sœurs aient le nécessaire pour vivre,*
- *tendre à leur autonomie financière,*
- *et exercer leur solidarité financière tant interne (vis-à-vis de l'ensemble de la Congrégation) qu'externe.*

*Elles font un budget prévisionnel permettant dans la mesure du possible de constituer les réserves suffisantes pour assurer :*

- *la formation des jeunes sœurs,*
- *la formation permanente,*
- *le soutien des œuvres apostoliques dont elles ont la charge,*
- *le soutien des sœurs malades ou âgées dans des maisons adaptées à leur état de santé, que ce soit dans des maisons propres à la Congrégation ou d'autres maisons.*

*Elles constituent des réserves avec prévoyance et lucidité et partagent leurs ressources avec le Généralat.*

*Le Généralat s'assure que les Vicairies, les Délégations et les Groupes ont le nécessaire pour vivre.*<sup>5</sup>

En conséquence :

A partir de l'examen des comptes de la dernière année écoulée, le Conseil Vicarial et l'Econome réfléchissent pour dessiner la situation économique de la Vicairie à différents horizons :

- le budget permet d'estimer l'équilibre des recettes et des dépenses pour l'année suivante.
- Les Prévisions de Long Terme (PLT) sont réalisées, en lien avec le Généralat, en vue d'estimer nos réserves financières à horizon de 25 ans. Il s'agit d'une estimation des ressources et des dépenses futures en fonction de l'évolution démographique et d'hypothèses économiques. Les PLT obligent à réfléchir aux maisons dont nous aurons besoin, aux œuvres que nous pourrions ou non développer compte-tenu de nos forces vives, etc.

### **1.4 Les comptes des œuvres**

---

Les œuvres<sup>6</sup> (petites ou grandes) doivent préparer leurs comptes et leur budget.

---

<sup>5</sup> L.A. 9.10

<sup>6</sup> Œuvre : Activité éducative ou/et sociale faite au nom de la CND ayant une dimension économique

Ils sont présentés au moins une fois par an au conseil vicarial<sup>7</sup> et s'accompagnent si possible d'un bilan social annuel (nombre de personnes touchées, atteinte des objectifs fixés, difficultés rencontrées, etc.)

Ces tâches de gestion comptable sont mentionnées dans la délégation de la Sœur/personne en charge de l'œuvre. Elle recevra une formation pour assumer ces tâches.

Archives Comptables :

Les comptes passés de la Vicairie et des œuvres doivent être archivés et conservés au secrétariat de la Vicairie pendant la durée prescrite par la réglementation locale.

## 2. Gestion du patrimoine financier et immobilier

### 2.1 Le patrimoine financier et comptes bancaires de la Vicairie

---

Les comptes bancaires et comptes d'épargne font l'objet d'une liste actualisée qui précise :

- les autorisations de signatures mises à jour après chaque changement de responsable
- le fonctionnement des comptes bancaires : double signature, identifiants d'accès internet...

### 2.2 Gestion du patrimoine immobilier de la Vicairie

---

Le patrimoine stable<sup>8</sup> de la Vicairie doit être identifié, validé par une délibération de l'AV et confirmé par le CG.

La Vicairie tient à jour un inventaire de toutes ses propriétés, et des contrats (de location par exemple) qui s'y rattachent. Elle tient à jour les échanciers administratifs ou juridiques associés à chaque propriété (échéance du bail, renouvellement d'autorisation, etc.)

Pour les biens détenus au nom d'une Sœur, un acte -notarié si possible- est rédigé par la Soeur reconnaissant la propriété de la Vicairie.

La Vicairie prend soin de maintenir ses immeubles loués dans un état de sécurité et de salubrité suffisantes. Elle s'organise pour que l'entretien de son patrimoine immobilier soit assuré ; un budget est alloué à cet effet.

Acheter ou vendre un immeuble

*Tout bien des Vicairies, des Délégations et des Groupes est un bien de Congrégation et donc bien d'Eglise. La Supérieure Générale en est la référente et doit donner son autorisation en cas de*

---

<sup>7</sup> Dans le cas d'une Délégation, les comptes sont présentés au Conseil Général

<sup>8</sup> Le patrimoine de la Vicairie relève de la législation canonique qui distingue le capital stable et le patrimoine pouvant être cédé. Le patrimoine stable est composé des biens qui servent directement au charisme (biens pour loger des sœurs et biens destinés aux œuvres).



*changement d'usage ou d'aliénation. Les Vicaires, les Déléguées et les Responsables des Groupes veilleront donc à lui communiquer au fur et à mesure toutes les informations nécessaires.*

*La Vicaire, avec le consentement de son Conseil, la Déléguée et la Responsable de Groupe décident après autorisation de la Supérieure Générale, d'acheter et de vendre des biens immobiliers selon les nécessités de la Vicairie, de la Délégation ou du Groupe.*

*Lorsque le montant d'une vente dépasse le seuil défini par la Conférence épiscopale du lieu, la Vicaire doit obtenir non seulement l'autorisation de la Supérieure Générale et de son Conseil, mais encore que l'autorisation du Saint-Siège.*

*Elle ne peut vendre un bien immobilier jouant un rôle important dans la pastorale du diocèse sans consulter l'Evêque du lieu.<sup>9</sup>*

En conséquence :

- Dès la phase de réflexion concernant les achats et ventes de biens immobiliers, le Généralat est associé à la démarche
- La même procédure de concertation s'applique pour la création ou la fermeture d'une œuvre d'une taille significative.

### **2.3. Gestion du patrimoine artistique de la Vicairie**

---

Un inventaire des objets d'art et du patrimoine immatériel doit être établi.

La Vicaire consulte le Généralat avant tout projet d'aliénation d'un élément de ce patrimoine.

### **2.4. Les dons des vicairies et délégations :**

---

Les dons que les vicairies et délégations souhaitent faire à l'extérieur engagent les fonds de toute la Congrégation ; s'ils sont importants, ils doivent être réfléchis avec le Généralat.

### **2.5. Gestion du patrimoine financier et immobilier des Sœurs**

---

Chaque Sœur donne procuration à une autre sœur sur ses comptes bancaires.

Pour les Sœurs âgées, on veillera à élargir la procuration (au besoin en recourant à un acte notarié) à tous les domaines concernant ses affaires personnelles (banque, organismes de sécurité sociale, de retraite, autres prestataires et gestionnaires...).

---

<sup>9</sup> L.A. 9.1 et 9.5.

*Une Soeur peut donner la gestion de ses biens à la Congrégation (...) Ils sont gérés avec prudence par chaque Vicaire. Au moment du décès, les dispositions du testament s'appliquent. Si une sœur sort de la Congrégation, ses biens lui sont rendus.<sup>10</sup>*

## 2.5 Testaments des Sœurs

---

La Vicaire fait l'inventaire des testaments qu'elle conserve en lieu sûr. Elle revoit à intervalle régulier la validité juridique des testaments, en particulier lors de changements de législation.

Des dispositions sont prises par chaque pays pour faire face à toutes les situations juridiques pouvant priver la Congrégation du bénéfice d'un legs souhaité par une Soeur (exemple : absence de structure civile de la Congrégation pouvant recueillir le legs localement)

## 3. Classement et archivage sécurisé des documents importants

Exemples de documents concernés : testaments, contrats, titres de propriété, autorisations administratives, décisions de justice, preuve de droit de propriété lorsque la propriété est au nom d'une Soeur, etc.

Les documents importants sont classés en lieu sûr ; une liste des documents originaux est établie et tenue à jour.

Il est recommandé d'effectuer une copie électronique scannée de tous les documents importants ; elle est conservée en lieu sûr. Une sauvegarde électronique doit être déposée sur le serveur informatique du Généralat.

## 4. Mise en commun

### 4.1. Règlement et fonctionnement de la Caisse Commune

---

⇒ Principes fondateurs<sup>11</sup>

- l'esprit des constitutions « Nous mettons en commun ce que nous acquérons et recevons... »
- Recevoir les capitaux de la CND et les gérer conformément au charisme ; les transmettre aux générations suivantes ; soutenir les projets apostoliques selon les besoins et travailler à un monde plus juste
- Se former ensemble à la responsabilité partagée

---

<sup>10</sup> L.A. 9.9

<sup>11</sup> Actes du Chapitre 2014 (p.17)

- ⇒ La Caisse Commune a vocation à financer :
- Les projets concernant la vie des sœurs
  - Les projets apostoliques propres à la CND ou en partenariat avec d'autres (ONG, Congrégation, pouvoirs publics)
  - Le fonctionnement d'une Vicairie, d'une Délégation ou d'un Groupe en difficulté
  - Le Généralat en fonction des besoins

- ⇒ La Gestion des fonds de la Caisse Commune

Outre ces autres compétences, le Conseil des Affaires Economiques (CAE), composé du CG, du Directeur Financier et de 4 personnes compétentes a pour rôle de gérer les placements, d'analyser la situation financière de la CC et de formuler des recommandations de gestion des fonds au Généralat.

- ⇒ Les Financements de la Caisse Commune

Les fonds de la Caisse Commune nous appartiennent ensemble ; les Vicairies, Délégations et Groupes ou le Généralat peuvent soumettre des projets de financement à la Caisse Commune.

Le CGE (Conseil Général Elargi) garantit les principes de la Caisse Commune. Il est informé de la gestion des fonds et des projets financés. Il est saisi des questions de fond qui pourraient survenir et se prononce sur l'évolution de la Caisse Commune (modification de fonctionnement, élargissement des critères de sélection de projets...)

Lors des CGE les participantes présentent les projets prévus à moyen terme.

#### **4.2. Montage et financement des projets**

---

- ⇒ Projets éligibles par la CC pour la vie des Soeurs ou pour la vie apostolique :

- Projets ayant fait l'objet d'un discernement au sein de la Vicairie, Délégation ou Groupe et étudiés en concertation avec le Généralat
- Projet d'investissements sur des biens immobiliers qui doivent rester propriété de la CND
- Projets de prise en charge de frais de fonctionnement pour une durée limitée et prévue à l'avance

Pour les projets apostoliques, on prendra plus particulièrement en compte :

- Le but éducatif (au sens large du mot : pas seulement les écoles, mais aussi tout ce qui favorise le développement d'une personne ou d'un groupe).
- Les bénéficiaires du projet « tant pauvres que riches », en ayant le souci d'aller aux périphéries.

- Le développement durable : projets adaptés aux conditions de vie locale et à la culture locale, capables de générer une amélioration durable et favoriser l'autonomie, de créer des emplois pour d'autres personnes que les Sœurs et d'essaimer.
- Le partenariat : pour les projets en inter-congrégation ou en partenariat, le schéma juridique devra être très clair concernant la propriété des biens immobiliers financés (s'il s'agit d'investissement) ou la durée de soutien au fonctionnement.
- La durabilité : s'assurer de la capacité de la Congrégation à rester impliquée dans le projet financé.

#### ⇒ **Les phases d'étude de projets**

- Phase d'élaboration au sein des Vicairies : Sœurs, Econome et Vicaire. A cette étape, la Vicaire est en lien avec le CG pour valider l'opportunité d'étudier plus avant  
Un dossier de projet est élaboré : fiche de synthèse du projet ; budget prévisionnel ; un ou plusieurs devis si nécessaire.
- Phase d'étude :  
L'Economat Général instruit les projets ; il s'appuie sur le conseil de personnes compétentes.  
Plusieurs allers-retours d'informations sont nécessaires à cette étape entre Généralat et Vicairie, Délégation ou Groupe pour préciser le projet, lever les problèmes éventuels et finaliser le dossier.
- Le Conseil Général décide du financement du projet par la CC.

#### ⇒ **Gestion et compte-rendu des projets**

- Une personne référente est identifiée pour le suivi de chaque projet
- Un Rapport de réalisation est fait par la Vicairie/Délégation lorsque le projet est terminé. Il comprend les quatre parties suivantes :
  - Etat et justificatif des dépenses avec les commentaires nécessaires
  - Description de la mise en œuvre et du 'produit fini' (photos)
  - Description de la mise à la disposition des bénéficiaires
  - Mesures prises pour assurer la durabilité du projet.

Une fiche-modèle détaillée est disponible au Généralat.

#### ⇒ **Demandes de subventions hors Congrégation**

Avoir le souci de demander des subventions hors de la Congrégation est essentiel.

Quelques points sont à prendre en compte :

- Les objectifs, finalités et activités de l'organisme financeur doivent être compatibles avec les objectifs de la CND.
- Le recours à la subvention ne doit pas priver la Congrégation de sa liberté d'action
- Les demandes de subvention aux bailleurs de fonds publics et privés sont faites en concertation avec le Généralat.

⇒ **Donateurs : précautions à prendre ; transparence**

Qu'il s'agisse de fonds, de biens matériels, ou de biens immobiliers, avant d'accepter une donation on veillera à étudier :

- les caractéristiques, qualités et finalités du donateur
- les sources d'où proviennent ces fonds ou ces biens
- les charges éventuelles consécutives à la donation (activité, capacité à s'acquitter de la nouvelle mission, procédures juridiques...).

### 4.3. Réunion des responsables économiques

---

**Une réunion des responsables économiques** rassemble annuellement le Conseil Général, les Vicaires, Déléguées et Economes (laïcs et Sœurs). Temps d'information sur les questions économiques et financières de la Congrégation ; temps d'analyse des besoins et ressources de chaque Vicairie et Délégation.

La réunion économique annuelle vise à nous rendre davantage coresponsables de nos ressources communes.

## 5. Management des personnes – déléguer et rendre compte

a) Le salarié laïc.

Son cadre d'action s'inscrit dans une logique de professionnel salarié qui requiert :

- un profil de poste
- un contrat de travail conforme aux lois du pays
- une définition claire des liens hiérarchiques et fonctionnels
- des conditions de travail respectueuses (horaires, lieux, salaires...)
- la mise en œuvre d'une couverture sociale
- de la part de la personne, un minimum d'adhésion au charisme et aux objectifs de la CND.

**Les décisions restent de la responsabilité des Sœurs.**

b) Le bénévole.

L'apport des bénévoles et amis de la CND est une force pour la Congrégation. Leur assistance et leur action s'exercent dans un cadre qui doit être défini (mission/du service ou de l'engagement, rendre-compte, autonomie d'action, accompagnement...).

c) Déléguer une tâche, une mission ou une responsabilité<sup>12</sup> nécessite de préciser le cadre et de déterminer (par écrit) :

- le contenu de la délégation
- les limites (temporelles, géographiques...)

---

<sup>12</sup> Exemples : déléguer le pouvoir d'engager la Congrégation vis-à-vis de l'extérieur, délégation de signature bancaire...  
Coordinatrice du Réseau des écoles ; Chargé de projet...

- les modalités d'exercice
- les modalités du « rendre compte » tout au long de l'exécution de la tâche, de la mission ou de la responsabilité confiées

On veillera à :

- informer les Sœurs de la délégation confiée à une personne.
- suivre et accompagner la personne ; la mettre en confiance si besoin.
- évaluer régulièrement la démarche et la reconduire éventuellement de façon formelle
- permettre à la personne d'acquérir les compétences pour assumer cette délégation, au besoin par une formation spécifique

Dans tous les domaines et dans le domaine de la gestion en particulier, il est recommandé d'éviter les procurations générales, les pouvoirs illimités d'agir au nom et pour le compte de la Congrégation ainsi que les responsabilités non partagées ou ne faisant pas l'objet d'un rendre-compte systématique.

## 6. Structures civiles

*Les biens immobiliers situés sur le territoire d'une Vicairie, d'une Délégation ou d'un groupe appartiennent à cette Vicairie, Délégation ou groupe, sauf ceux qui auraient été acquis par le Généralat.*

*En cas de disparition de l'entité, la propriété des biens sera transférée au Généralat.<sup>13</sup>*

*Lorsque les circonstances obligent à créer des personnes morales civiles pour posséder les immeubles de la Congrégation, les laïcs et les Sœurs, membres des Conseils d'administration, doivent se rappeler qu'au regard de la loi de l'Eglise, ces biens demeurent propriété de la Congrégation.*

En conséquence : statuts des structures civiles

Les statuts civils adoptés dans un pays doivent permettre à la Congrégation de demeurer au plus près des dispositions du Droit Canon, et s'efforceront de permettre qu'en toutes circonstances la gouvernance demeure aux Soeurs de la Congrégation. Ainsi, si des laïcs sont très légitimement impliqués dans la gouvernance de la structure, cette gouvernance ne doit pas échapper au contrôle des Soeurs canoniquement responsables dans ou hors du pays. Les statuts doivent prévoir le transfert de la gouvernance à une autre instance canonique de la Congrégation, et de façon ultime au Généralat de la Congrégation lorsque les forces vives des sœurs deviennent insuffisantes localement.

---

<sup>13</sup> LA 9.2 et 9.3

Les statuts des structures civiles doivent prévoir qu'en cas de dissolution, la dévolution des biens sera faite en faveur d'une autre structure canonique de la Congrégation, en particulier le Généralat.

## 7. Santé et retraite

### a- Cotisations sociales des sœurs qui travaillent

Les Soeurs qui travaillent (dans des œuvres de la Congrégation ou à l'extérieur) doivent percevoir une rémunération qui permette de prendre en compte une cotisation aux régimes de protection sociale obligatoires ou facultatifs existant dans le pays (Santé et Retraite).

Que ces régimes existent ou non dans un pays, les Soeurs qui travaillent doivent bénéficier d'une rémunération documentée par une feuille de paie.

### b- Fonds de santé

Lorsque le régime de prévoyance local de santé ne permet pas la prise en charge de soins suffisants, un fonds de santé est constitué afin de remplacer ou compléter la solidarité publique. Une charte est mise en place par la Vicairie pour l'organisation du recours à ce fonds de santé, notamment au regard de la prise en charge des petits et des gros risques.

### c- Documents personnels

Chaque sœur tient à jour un dossier personnel ; il contient toutes les informations facilitantes en cas de problème<sup>14</sup> : état civil ; coordonnées de la famille proche ; informations de santé ; questions financières...

Il est recommandé et avec l'acceptation expresse de la sœur, que ces dossiers soient confiés et rangés au secrétariat de la Vicairie.

Personne de confiance : L'âge venant, il est souhaitable que chaque Sœur réfléchisse à l'accompagnement médical et humain qu'elle souhaite pour sa fin de vie, en particulier dans le cas où elle ne pourrait plus s'exprimer directement. Elle peut désigner une personne de confiance - sœur, parent ou proche, si possible sensiblement plus jeune qu'elle- qui serait consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté.

### d- Cimetières : on tiendra à jour une liste des lieux où les sœurs sont enterrées.

---

<sup>14</sup> Annexes

## 8. Communication publique

Toute parole d'une Sœur dans un media de communication public, écrit ou oral, engage l'image de la CND. Pour cela on veillera à demander conseil et autorisation, à réfléchir avec d'autres (Vicaire, CV), à se mettre au clair sur ce que l'on veut ou peut dire ou ne pas dire.

Mais aussi, avoir des informations sur le media, l'éditeur ou le réseau social (objectifs, charte ...)

Les projets de livres, d'études sont envisagés en dialogue avec les responsables de la Congrégation – Vicaire et Supérieure Générale - et leur publication fait l'objet d'un nihil obstat.

## 9. Mesures de protection prudentielles

Concernant la protection des personnes face aux situations d'abus, la Vicaire et son conseil sont responsables de s'informer et de mettre en place les dispositions définies dans le pays.

La vigilance sera constante concernant la protection des mineurs dans les établissements de la congrégation en adéquation avec la Loi et avec les préconisations de l'Eglise.

Il est important de :

- Désigner une personne référente, non impliquée dans la hiérarchie des établissements, et faire connaître son nom auprès de toutes les personnes à protéger.
- Définir clairement comment procéder en cas de signalement
- Faire de la prévention dans le cadre de la formation des Sœurs et des éducateurs
- Favoriser les lieux de parole ; chaque Sœur, chaque personne doit pouvoir recourir à un référent indépendant lorsqu'elle se sent maltraitée.



## Annexe – Le Dossier Personnel des sœurs

### Le dossier personnel contient toutes les informations importantes

- Acte de Naissance – Pièce d'identité
- Les coordonnées des comptes bancaires (numéro de compte ; signatures...)
- Actes de propriété des maisons
- Où sont les clefs de la maison... coordonnées.
- Le nom et coordonnées du médecin
- Nom et coordonnées de la personne de référence.
- Une fiche avec le nom de la personne à prévenir en cas d'urgence et les personnes de la famille à prévenir immédiatement
- Une copie manuscrite du Testament
- Liste des biens personnels à donner à des personnes désignées
- Les volontés sur la fin de vie (soins de fin de vie, don d'organe, enterrement/incinération...)
- Une petite biographie sur ce que la personne veut partager sur sa vie
- Les données des équipements informatiques (Mobile et ordinateur) et les mots de passe pour atteindre les informations importantes

Le dossier est envoyé à la Vicairie, à la Délégation ou au Généralat (pour les groupes).





---

# **AUDIENCE PRIVEE PAPE FRANÇOIS**





**CONGREGATION NOTRE-DAME**  
**Chanoinesses de Saint-Augustin**  
**50-52 rue Louis Auroux**  
**F-94120 Fontenay-sous-Bois**  
**33 (0)1 45 14 16 60**

[cndsupgen@gmail.com](mailto:cndsupgen@gmail.com)  
+ 33 (0)6 07 27 12 54

Fontenay-sous-Bois, le 22 septembre 2021

A Sa Sainteté le Pape François  
V - 00120 CITE DU VATICAN

Très Saint Père,

Je me permets de vous écrire en tant que Supérieure Générale de la Congrégation Notre-Dame – Chanoinesses de Saint-Augustin, sur les conseils du Père Landousies.

Après trois reports, nous allons tenir notre Chapitre Général du 9 au 26 janvier prochain, à Rome, à la Casa La Salle, et nous sollicitons la faveur d'une audience privée avec vous.

J'ose formuler cette demande pour plusieurs raisons :

1. La Congrégation Notre-Dame a été fondée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par Saint-Pierre Fourier et Bienheureuse Alix Le Clerc pour l'éducation des filles, alors totalement délaissée.

« Dresser des écoles publiques », c'est-à-dire gratuites, pour jeunes « tant pauvres que riches », tel était l'objectif il y a 400 ans. Depuis, cette priorité n'a pas pris une ride et reste toujours d'actualité.

Pierre Fourier et Alix Le Clerc étant lorrains, et parce que la Lorraine n'était pas française à cette époque, ils n'ont pas retenu l'attention du grand public. Pourtant, ils ont inspiré plusieurs congrégations (Les Frères des Ecoles Chrétiennes notamment) et donné naissance à d'autres congrégations (Les School Sisters of Notre-Dame aux USA, La Congrégation de Notre-Dame au Canada), toutes éducatrices.

Dans une interview accordée à Dominique Wolton en 2017, jointe à ce courrier, vous rendez hommage au pasteur qu'était Saint Pierre Fourier.

Depuis sa canonisation, il a d'ailleurs sa statue dans la Basilique Saint Pierre, dans le chœur, au 2<sup>ème</sup> étage.

2. Aujourd'hui, la Congrégation Notre-Dame est présente dans 12 pays (Brésil, Mexique, RD du Congo, Viet Nam, Hong Kong, Grande Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Hongrie, Slovaquie, Italie, France), avec une majorité de sœurs au Brésil, au Congo et au Viet Nam.

Son charisme éducatif touche 34.000 jeunes et 3.400 adultes. Un réseau éducatif international est en cours de constitution avec l'objectif de mettre en œuvre le « Pacte éducatif de la Congrégation Notre-Dame », orientation prioritaire de notre Chapitre. En cohérence avec notre charisme et à la suite de votre appel, nous désirons aider chaque jeune à découvrir sa vocation « intégrale » d'homme et de femme et lui donner le désir de prendre sa part dans la vie du monde.

3. Nous serons 42 participants dont 30 capitulantes. Cette dernière raison de ma demande n'est pas de moindre importance : pour les sœurs que nous sommes, rencontrer notre Pasteur, sans intermédiaire, et être confirmées dans notre vie de consacrées est un désir profond... Un rêve, auquel vous nous encouragez vous-même !

Souhaitant ne pas abuser de votre patience et de votre disponibilité, j'ose malgré tout présenter ma demande comme dans l'Évangile : avec insistance, comme il est dit des femmes !

L'élection de la Supérieure Générale et de ses Conseillères étant prévu les 19 et 20 janvier, le Chapitre serait heureux de vous rencontrer après.

Dans cette attente, je vous assure Très Saint Père de notre prière unanime et de notre gratitude pour le soin que vous prenez de l'Église dans le Monde.

Sœur Cécile MARION cnd-csa  
Supérieure Générale

# Quand le Pape François rend hommage à Saint Pierre Fourier !

## PAPE FRANÇOIS

Rencontres avec  
DOMINIQUE WOLTON

### Politique et société



**UN DIALOGUE INÉDIT**

Éditions de  
L'Observatoire

Pape François : L'Église doit faire la charité, et mes prédécesseurs, Pie XI et Paul VI, ont dit que l'une des formes les plus élevées de charité, c'est la politique. L'Église doit entrer dans la « haute » politique. Parce que l'Église fait la haute politique. Celle qui consiste à porter vers l'avant les gens sur une proposition évangélique. Mais elle ne doit pas s'immiscer dans les « basses » politiques de partis et toutes ces sortes de choses. En revanche, l'Église est tellement utilisée par la basse politique... Tellement utilisée. Par les fondamentalistes, on en a déjà parlé. Pensez à votre histoire. Au fameux « Monsieur l'abbé ». Et que cachaient ces « Monsieur l'abbé » ? Des prêtres qui servaient la cour et faisaient de la basse politique. Ce n'étaient pas des pasteurs. Les vrais pasteurs, c'est le curé d'Ars<sup>1</sup>, c'est saint Pierre Fourier<sup>2</sup>, qui était confesseur de la Cour, mais se tenait toujours à part. Il attendait que l'on vienne lui parler des choses du cœur. Mais il ne faisait pas de la basse politique. Moi, je ne trouve pas ça bien du tout, les pasteurs et les prêtres de réceptions, d'aéroports...

1. Jean-Marie Vianney (1786-1859), curé de la paroisse d'Ars, vénéré par l'Église catholique.

2. Pierre Fourier (1565-1640), religieux augustin, curé de Mattaincourt, était très attaché à la famille ducale de Lorraine. Son engagement dans le renouvellement de la pastorale éducative en fait un pionnier de la Réforme catholique.



## Adresse au Pape François

---

Très Saint Père,

Au nom des Sœurs de Notre Dame – Chanoinesses de Saint Augustin, je veux vous dire d’abord toute notre gratitude : connaissant – un peu – votre agenda, c’est un merci unanime qui monte de nos cœurs de nous consacrer ce temps.

Ce merci est aussi plein d’affection pour plusieurs raisons. Permettez-moi d’en évoquer trois :

1. Nous sommes portées par le souffle que vous avez redonné à la vie religieuse apostolique. Nous avons deux Fondateurs : Saint Pierre Fourier – que vous connaissez bien ! – et la Bienheureuse Alix Le Clerc.

Il n’était pas facile d’être une femme religieuse en plein monde à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle mais elle a tenu bon... Et nous voici devant vous ! Peut-être même aurons-nous la joie de nous retrouver pour sa canonisation.

Quoiqu’il en soit, grande est notre proximité spirituelle : une ancienne Supérieure Générale de la Congrégation – Sœur Marie-Alice Tihon – m’a récemment dit : « Nos Constitutions ont été écrites avec l’encre des Jésuites ! »

2. Nous sommes aussi portées par l’appel que vous nous avez lancé pour refonder un « Pacte éducatif universel ». Religieuses éducatrices, nous voulons vous dire qu’à notre « tout petit possible », vous pouvez compter sur nous.

Certes, nous sommes peu nombreuses mais nous sommes sur quatre continents et, d’après un Evêque Brésilien – Dom Lorscheider – rencontrant une Sœur de la Congrégation dans un avion, il paraît que « nous faisons du bruit » !

Une autre ancienne Supérieure Générale qui a conduit la Congrégation pendant les années du Concile Vatican II – Sœur Elisabeth Giron – disait déjà, reprenant un proverbe coréen : « Ne dites pas : nous sommes peu nombreuses ; dites : nous sommes » !

3. Enfin, nous voulons vous dire merci tout simplement en tant que femmes. Beaucoup d’entre nous ont connu – parfois souffert – dans l’Eglise et dans le monde, d’un statut de second rang. Vous remettez en valeur la présence nécessaire de la femme, et vous nous redonnez confiance en réaffirmant l’égale dignité de tous.



Très Saint Père, permettez-moi de dire « Bon Père François » - comme nous avons l'habitude d'appeler depuis plus de 400 ans Saint Pierre Fourier - un dernier mot.

Vous avez devant vous des Sœurs qui par leur âge sont des grands-mères, des mères, des filles, des petites filles. Les arrières grands-mères sont restées à la maison mais nous les portons dans notre cœur, ici, devant vous.

Vous qui portez vaillamment le poids de la responsabilité avec celui de l'âge, vous nous encouragez à bien vieillir... Dites-nous, dites leur : comment faites-vous ? Partagez-nous votre secret !

Merci Très Saint Père – « Bon Père François ». Soyez assuré que notre prière vous accompagne, d'autant plus près grâce à notre rencontre de ce matin.

Cité du Vatican, lundi 24 janvier 2022

Sœur Cécile MARION cnd-csa  
Supérieure Générale



---

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS  
AUX PARTICIPANTS AU CHAPITRE GÉNÉRAL DES CHANOINESSES DE  
SAINT AUGUSTIN  
DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE DAME**

*Salle Clémentine  
Lundi 24 janvier 2022*

---

Chères Sœurs,

Je vous souhaite la bienvenue, à l'occasion de votre Chapitre Général. Je remercie votre Supérieure pour ses aimables paroles, avec le sens de l'humour, avec le sens de l'humour. Je salue chacune avec affection et, à travers vous, j'exprime ma proximité spirituelle à toutes les Sœurs de votre Congrégation de différents pays.

Avec vous, je rends grâce au Seigneur pour l'œuvre de son Esprit qui se manifeste dans votre charisme éducatif au service de tous pour un monde plus juste et plus fraternel. Aujourd'hui, nous faisons face au défi de la formation et de l'éducation de la personne humaine. En fidélité aux intuitions évangéliques de vos fondateurs Saint Pierre Fourier et Bienheureuse Alix Le Clerc, vous vous êtes engagées pour une éducation populaire, une éducation de la foi, une éducation à la justice et une proximité aux pauvres. Dans les différents pays où vous œuvrez, soyez des missionnaires authentiques et des communautés d'espérance et de joie car « le grand risque du monde d'aujourd'hui, avec son offre de consommation multiple et écrasante, est une tristesse individualiste qui vient du cœur bien installé et avare, de la recherche malade de plaisirs superficiels, de la conscience isolée – le drame de la conscience isolée –. Quand la vie intérieure se ferme sur ses propres intérêts, il n'y a plus de place pour les autres, les pauvres n'entrent plus » (Exhort. ap. *Evangeliî gaudium*, n. 2).

Chères Sœurs, le thème que vous avez retenu pour votre Chapitre, « *Pacte éducatif de la Congrégation Notre-Dame* » est une forte invitation à réfléchir sur les nouvelles voies possibles pour atteindre les jeunes dans leur réalité quotidienne afin de contribuer à leur développement intégral. En effet, « tout chemin de vie a besoin d'une espérance fondée sur la solidarité, et tout changement nécessite un parcours éducatif pour construire de nouveaux paradigmes capables de répondre aux défis et aux urgences du monde contemporain, de comprendre et de trouver les solutions aux exigences de chaque génération et de faire fleurir l'humanité d'aujourd'hui et de demain » [1]. Face aux défis et aux dangers qui les guettent, je souhaite que votre engagement et votre enthousiasme, forgés dans la force de l'Évangile, leur redonnent le goût de la vie et le désir de bâtir une société digne de ce nom » (cf. Lett. enc. *Fratelli tutti*, n. 71).

Chères Sœurs, je compte sur vous et je vous fais confiance, l'Église vous fait confiance. Par vos paroles, vos actions et votre témoignage, donnez un message fort à notre monde qui rejette les catégories vulnérables. Puissiez-vous vous abreuver, par la prière et l'adoration, à la source de la bonté et de la vérité et trouver dans la communion avec le Christ mort et ressuscité la force de poser un regard positif, un regard d'amour, un regard d'espérance un regard compatissant, un regard de tendresse sur le monde, en étant particulièrement attentives aux couches défavorisées de la société. C'est ainsi que votre mission d'éducatrices produira des fruits de qualité au sein du peuple pour le bien de la société. Ainsi, par votre charisme qui vise à faire découvrir l'amour du Christ à tout être humain, vous contribuez à ouvrir de nouveaux horizons et à créer des espaces de fraternité. En fait, « éduquer est toujours un acte d'espérance qui invite à la co-participation et à la transformation de la logique stérile et paralysante de l'indifférence en une logique différente, qui soit en mesure d'accueillir notre appartenance commune » [2].

Chères Sœurs, en ce moment où la pandémie de la Covid-19 a engendré une crise aux visages multiples, en particulier son impact sur l'éducation et sur les jeunes, je vous invite à vous faire plus proches des personnes qui vivent dans l'isolement, la tristesse et le découragement. En effet, il est nécessaire de « privilégier le langage de la proximité, la langue de l'amour désintéressé, relationnel et existentiel qui touche le cœur, atteint la vie, éveille l'espérance et les désirs » (Exhort. ap. postsyn. *Christus vivit*, n. 211).

Confiant chacune de vous qui participez au Chapitre Général et l'ensemble des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame des Chanoinesses de Saint-Augustin répandue dans le monde au Seigneur, je vous accorde de grand cœur la Bénédiction apostolique.

S'il vous plaît, n'oubliez pas de prier pour moi. Merci.

---

[1] Message Vidéo à l'occasion de la rencontre organisée par la Congrégation pour l'Éducation Catholique : "Global Compact on Education. Together to look beyond"  
15 octobre 2020.

[2] Ibid.





# PHOTOS



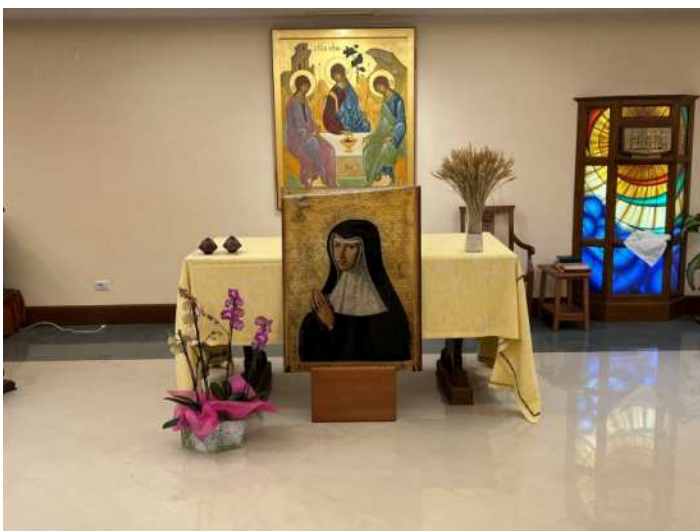
## CASA GENERALIZIA LA SALLE



Salle du Chapitre



Chapelle



9 janvier 2022 : 4° centenaire de Mère Alix et ouverture du 11° Chapitre Général

**ROME DEPUIS LA TRINITE DES MONTS ET LA CATACOMBE DE DOMITILLE**



**16 janvier 2022 – « Faites tout ce qu'il vous dira »**



## AUDIENCE PRIVEE AVEC LE PAPE FRANÇOIS



Remise des Ecrits Spirituels de Mère Alix

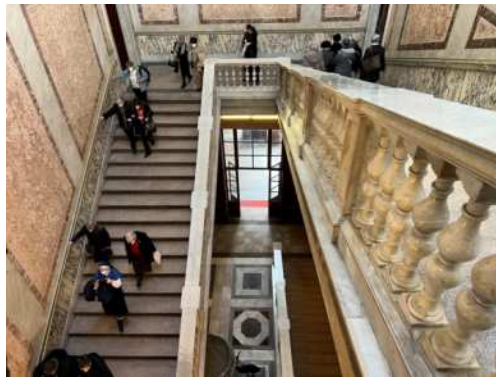


24 janvier 2022 – Salle Clémentine

SORTIE D'AUDIENCE



Cour Saint Damase



Escalier de la Porte de Bronze



Basilique Saint-Pierre



## NOUVEAU CONSEIL GENERAL



19 – 20 janvier 2022

## CLÔTURE DU CHAPITRE



26 janvier 2022





---

# ANNEXE

## Travaux de Groupes

**Les tableaux suivants présentent les travaux des groupes sur les orientations.**  
**Ils ont l'intérêt de mentionner des idées non reprises dans les textes votés (texte en vert)**  
**et qui peuvent être source d'inspiration.**



## PARTAGE DU CHARISME

Nous sommes foncièrement éducatrices, c'est-à-dire envoyées auprès de chaque personne pour l'aider à découvrir et à vivre jusqu'au bout sa vocation – unique – d'homme ou de femme. Nous voulons donc que notre Charisme soit vivant, qu'il continue à être partagé et à répondre aux appels du temps. Il est l'héritage de nos Fondateurs ; don de l'Esprit, il appartient à toute l'Eglise

Convictions	Actions	Moyens
<p>Nous voulons que notre charisme reste vivant et que nous sachions l'adapter aux différentes réalités d'aujourd'hui.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître notre charisme</li> <li>- S'approprier notre charisme</li> <li>- Faire connaître notre charisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire un document simple, illustré, attractif, traduit dans toutes les langues, diffusé dans tous les pays par tous les moyens de communication actuels</li> <li>- Diffuser nos documents variés : Fondateurs, histoire de la CND et sa spiritualité, Pacte éducatif etc.</li> <li>- Formation et réflexion : ensemble et personnellement grâce aux rencontres, sessions, visioconférences, site internet, réseaux sociaux, chants et écrits.</li> </ul>
<p>Nous voulons partager notre charisme avec toute la famille CND : les sœurs, les associés, les partenaires et tous ceux qui sont en lien avec nous et partagent le même désir de « Grandir » et « Faire Grandir ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Pacte éducatif : Connaître, faire connaître et mettre en œuvre</li> <li>- Redynamiser les associés y compris dans les lieux où les sœurs ne sont pas ou plus présentes</li> <li>- Trouver des projets communs à proposer au maximum de membres de la famille CND sans oublier les élèves et les anciens élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion du Pacte éducatif par des moyens appropriés à chaque pays</li> <li>- Personnes relais pour faire les liens</li> <li>- Communication : forum, témoignages, rencontres internationales ouvertes à tous.</li> <li>- Impliquer davantage les chefs d'établissement et les grands élèves</li> </ul>
<p>Nous voulons rester attentives aux appels urgents évoqués par les 2 encycliques récentes afin « de changer le monde » et éveiller dans l'humanité le souci :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des réfugiés et de la dignité de la personne</li> <li>- du climat, de l'eau de l'alimentation, des transports,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les mouvements actifs dans ces secteurs, s'engager dans ces mêmes mouvements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la réflexion et agir concrètement là où nous sommes ; pour ce faire utiliser tous les contacts disponibles</li> </ul>

## FORMATION

Notre réflexion s'inscrit dans la continuité des Actes du Chapitre de Locquirec 2014 et du Référentiel de Formation Initiale. Nous sommes appelées par Dieu à nous former pour vivre le Charisme, l'appartenance et la mission. La formation est aussi essentielle pour prévenir et dénoncer toutes formes d'abus et d'emprises, ce qui nécessite un accompagnement spirituel et humain ouvert.

<b>Pastorale des vocations</b>		
<b>Convictions</b>	<b>Actions</b>	<b>Moyens</b>
Dieu appelle : la vocation religieuse est un don de Dieu et notre vie doit être significative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prier pour les jeunes et avec eux</li> <li>- Avoir un style de vie fraternel, simple, accueillant</li> <li>- Prendre soin des jeunes : connaître les jeunes et leur culture ; s'engager dans les groupes de jeunes, les accompagner ; investir les réseaux sociaux</li> <li>- Constituer un groupe vicarial itinérant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée de prière pour les vocations</li> <li>- Groupes de prière et de réflexion</li> <li>- Accompagnement</li> <li>- Inviter des jeunes à des actions solidaires ( ex prendre soin de la nature)</li> <li>- Invitation des jeunes dans nos liturgies –</li> <li>- Sensibilisation des sœurs à l'accueil des jeunes</li> <li>- Website dynamique avec des référents communication sœurs ou laïcs</li> <li>- Organisation du circuit ; financement à prévoir dans la Caisse Commune</li> </ul>
<b>Formation Initiale</b>		
<b>Convictions</b>	<b>Actions</b>	<b>Moyens</b>
Toute personne a du potentiel, qu'il faut repérer, et développer notamment chez les plus jeunes pour préparer la prise de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un processus d'accompagnement</li> <li>- Continuer la formation des formatrices</li> <li>- Mettre à jour et compléter le Référentiel FI (à adapter à chaque Vicairie). Insérer les questions d'environnement et d'abus. Relire ce référentiel avec les formatrices à chaque mandat</li> <li>- Continuer les Juniorats internationaux</li> <li>- Exiger des communautés formatrices, ouvertes, accueillantes, tolérantes, structurantes. Ceci dans l'esprit de subsidiarité</li> <li>- Insister sur Vie Communautaire et Vie Apostolique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sessions locales en congrégation et en intercongrégation</li> <li>- Appel aux experts</li> <li>- Sessions internationales</li> <li>- Entraînement à la communication constructive en session de formation de communauté</li> <li>- Echanges entre formatrices et responsables de communauté.</li> </ul>



## Formation Permanente

Convictions	Actions	Moyens
<p>A tout moment de notre vie religieuse il y a nécessité de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Raviver et adapter les essentiels de la Vie Religieuse dans le monde d'aujourd'hui</li> <li>- Développer et consolider l'appartenance à la Congrégation</li> <li>- Nous convertir et nous réconcilier avec les autres et avec nous-mêmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondissement de l'esprit de Saint Augustin (liberté intérieure, et plus spécifiquement par rapport à toute emprise interne ou externe.)</li> <li>- Appel à des experts</li> <li>- Relecture de la vie apostolique et discernement des appels en communauté</li> <li>- Apprentissage des langues (français/ anglais) combiné avec des séjours à l'étranger</li> <li>- Continuer à s'auto-former avec détermination</li> <li>- Appropriation des moyens de communication modernes</li> </ul>	<p>Organiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Session de recyclage inter-génération</li> <li>- Session Professes perpétuelles (moins de 10 ans et plus de 10 ans) Développer les séjours internationaux – vicairies formatrices</li> <li>- Organiser des sessions économiques pour les sœurs</li> </ul>

## Formation aux responsabilités

Convictions	Actions	Moyens
<p>Toute personne a un potentiel</p> <p>Développer les potentiels pour la prise de responsabilités</p>	<p>Chaque vicairie définit un plan de formation pour développer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les compétences techniques</li> <li>- Les compétences pédagogiques</li> <li>- Les compétences en accompagnement (FAS) proposée par chaque vicairie en accord avec CG, en diversifiant les lieux de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sessions d'économies (locales et internationales), de responsables de communautés ; de responsables FI</li> <li>- Circulation d'informations économiques</li> <li>- Coaching CV – CG</li> <li>- Rédaction de Vademecum pour toute personne en charge</li> </ul>

## INTER-GENERATION

### FAIS-LE GRANDIR – GRANDIR ENSEMBLE

« L'amour entre vous ne doit pas être de cette terre, mais venir du Saint Esprit » (Saint Augustin)

NOUS APPELONS à un regard positif sur tous les âges de la vie ; à une organisation de la vie qui tienne compte des besoins réels à chaque étape ; à une prise en compte du vieillissement et de la formation des plus jeunes Sœurs, deux défis qui requièrent aujourd'hui toute notre inventivité.

Convictions	Actions	Moyens
<p>Nous croyons que, dans l'Eglise « famille de Dieu », nous sommes « <i>sœurs les unes des autres</i> » (PF 1640), une famille au sens élargi selon chaque culture, avec nos amis et collaborateurs laïques. Avec l'apport irremplaçable de chaque personne et chaque génération, nous y vivons notre charisme : la mission éducative - « Fais-le grandir » - et l'esprit augustinien « Grandir ensemble ».</p> <p>Nous croyons que, « <i>membres d'un même corps</i> » (PF1640), « l'essentiel sera toujours pour nous - la qualité des liens qui nous unissent » (Const.13) - la circulation de vie entre nous - le partage de nos diversités aux niveaux <i>local</i> et <i>international</i>. Le lien entre toutes les générations est une grande richesse</p>	<p><b>Cultiver partout et à tout âge le charisme de la Congrégation</b> : l'attention et le soutien réciproques ; l'accueil et valorisation de chaque génération ; l'appartenance au « corps » donnant sécurité, ce qui permet de « sortir de nos zones de sécurité » ; l'abandon des attachements qui enferment ; l'esprit d'ouverture, l'accueil</p> <p><b>Développer ce qui est créateur de liens, Communiquer et partager entre toutes les générations</b>, à l'échelon local et international : les nouvelles ; nos expériences de vie et de mission éducative ; l'expérience de la vie vécue avec le Christ ; nos rêves et les défis de notre monde ; nos ressources économiques ; l'histoire vivante de la congrégation, de l'Eglise.</p>	<p><b>POUR UN LIEN FORT ENTRE GENERATIONS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>PRESENCE</b> dans des gestes concrets, visites</li> <li>- <b>Utilisation des MOYENS DE COMMUNICATION</b></li> </ul> <p>Enregistrer l'expérience de vie des aînées ; Partager par mail, audio-visuel...</p> <p>Converser par skype, réseaux sociaux, zoom, etc. ; Avec 1 personne (apprentissage d'une langue) ; Et aussi avec un groupe (zoom)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>FORMATION initiale et permanente</b> des personnes, <b>par des sessions, travail avec experts</b> (<i>fragilités des jeunes ; formation aux responsabilités ; préparation à la vieillesse ; à la réciprocité dans la relation ; au service du bien commun ; à un accueil large (expérience et culture différente) ; à l'esprit d'initiative ; aux technologies modernes et à leur utilisation dans un esprit de liberté</i>)</li> </ul>
<p>Nous croyons que notre fort sentiment d'appartenance à la congrégation est nourri par ce que nous recevons de la mémoire des aînées ; leur trésor de sagesse doit être partagé.</p> <p>Chaque Vicairie et Groupe doit prendre soin des aînées.</p> <p>Jeunes et aînées apprennent les unes des autres, se transmettent ce qui les fait vivre, se partagent leurs préoccupations, se soutiennent réciproquement par leur intérêt et leur prière.</p> <p>Cette collaboration, faite de la vitalité de chaque âge de la vie, donne force au charisme pour aujourd'hui.</p>	<p><b>Assurer les conditions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour que les aînées se sentent partie prenante de la mission</li> <li>- pour anticiper des solutions en fonction du déclin des santés</li> </ul> <p>C'EST AINSI QUE LE CHARISME SE TRANSMET, enrichi de génération en génération, au service de la fraternité universelle et du Royaume de Dieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Rencontres internationales</b></li> <li>- <b>Séjours assez long de vie ensemble (qq mois)</b> pour une réelle imprégnation et un partage vivant pour se comprendre, faire tomber les préjugés</li> <li>- <b>Préparation à la vieillesse ; prise en compte des besoins multiformes, humains, spirituels, matériels, immobiliers, économiques.</b></li> </ul> <p><b>POUR TOUT CELA, PRENDRE DU TEMPS (# activisme)</b></p>

## LA MAISON COMMUNE – ECOLOGIE INTEGRALE

Nous entendons le cri des pauvres et le cri de la terre qui résonne avec notre charisme et nous provoque à un changement profond dans notre vie spirituelle, notre mission éducative et notre style de vie. Pour « construire un plan commun autour de notre charisme et de l'éducation écologique », nous proposons 3 orientations. Pour chacune d'elles, il nous faut relire « Laudato Si' » et nous imprégner de tout ce qui concerne : une spiritualité écologique intégrale ; la mission éducative ; le style de vie.

Convictions	Actions	Moyens
<p>Nous croyons qu'en Congrégation, au niveau communautaire, personnel et dans notre mission, nous sommes appelées à nous convertir à « <u>une spiritualité écologique intégrale</u> ».</p> <p>Nous croyons que notre mission éducative reflète le soin de la Vie, et le souci de la Maison commune.</p>	<p>Intégrer la spiritualité de l'écologie intégrale dans notre prière personnelle et communautaire pour renforcer et fortifier notre mission éducative en nous imprégnant de la sagesse des écrits bibliques.</p> <p>Une éducation à l'écologie intégrale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des pactes éducatifs communautaires entre les écoles, la famille et les communautés</li> <li>- Prendre soin de la nature et de l'humanité : les migrants, les réfugiés, les pauvres, les personnes vulnérables</li> <li>- Dans les écoles, avoir le souci d'éduquer à l'écologie intégrale en y associant toute la communauté éducative.</li> <li>- Avoir ce même souci dans tous les lieux de catéchèse</li> <li>- Sensibiliser les enfants aux valeurs de l'Évangile</li> <li>- Toutes ces actions sont à adapter selon les lieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prier en groupes interreligieux, là où c'est possible</li> <li>- S'informer de toutes les propositions en lien avec la spiritualité écologique et les communiquer</li> <li>- Produire des documents accessibles par tous et les mettre sur le site de la Congrégation</li> </ul> <p>Créer des projets, des ateliers, en partenariat avec d'autres institutions</p> <p>Accompagner les personnes vulnérables en les informant de leurs droits ; s'engager dans des actions visant l'accès aux droits.</p> <p>Informier et Sensibiliser notre entourage pour encourager les gestes concrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger les abeilles en semant des plantes mellifères</li> <li>- Ne pas acheter ces produits polluants et participer aux actions visant l'arrêt de leur vente</li> <li>- Oser interpeller les proches qui utilisent ces produits</li> <li>- Se rapprocher des organisations qui œuvrent dans ce sens</li> <li>- Encourager des jardins potagers communautaires et la plantation d'herbes médicinales</li> </ul> <p>Alimenter le site de la Congrégation en partageant concrètement nos expériences</p>
<p>Nous croyons que notre style de vie demande des conversions et doit contribuer à prendre soin de la Vie : de la nature et de l'humanité.</p>	<p>Tirer les leçons de la pandémie</p> <p>Que chacune par son style de vie témoigne du changement qu'elle souhaite pour la sauvegarde de la nature et de l'humanité</p> <p>Réfléchir et témoigner en communauté de notre vœu de pauvreté : mise en commun de nos finances.</p> <p>Que notre style de vie contribue à faire prendre conscience à nos sociétés de la nécessité de s'engager dans une écologie intégrale</p>	<p style="text-align: center;"><b>Moyens</b></p> <p>Achats : Encourager et soutenir les réseaux de production durable et les petits producteurs et privilégier des productions agro écologiques</p> <p>Optimisation de l'utilisation du papier, de l'eau, de l'électricité et participation au recyclage</p> <p>Privilégier les placements responsables et les constructions qui respectent l'environnement</p>

